



Divorce et depart a l etranger d un des parents

Par **flokitty_old**, le **26/09/2007** à **11:39**

ma femme et moi sommes sur le point de divorcer;elle veut partir vivre et se remarier en algerie, comment cela va t'il se passer concernant la garde des enfants(je refuse qu elle les emmene la bas), devra t'elle verser une pension alimentaire sachant qu elle n 'aura pas d activité professionnelle tout de suite; elle veut revenir a chaque vacances scolaires pour s occuper des enfants, ce qui lui occasionnera des frais de voyage consequents;elle n aura pas de domicile en france , peut elle accueillir les enfants dans sa propre famille?peut elle m obliger a accepter de lui envoyer les enfants lors des grandes vacances par exemple? dois je lui demander de verser une pension alimentaire en une seule fois lors de la vente de la maison?merci de m 'aider !